



Consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec

Mémoire déposé à la Commission des transports et de l'environnement

Décembre 2025

Auteurs

Cyril Frazao, M.Sc., directeur en santé et climat, ASPQ
Jérôme Leclerc, Inf., chargé de dossiers en santé et climat, ASPQ
Natacha Papieau, M.Sc., chargée de dossiers en santé et climat, ASPQ

Révision

Marianne Dessureault, avocate, directrice des affaires juridiques, ASPQ

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : www.aspq.org

Les informations contenues dans le document peuvent être de nature juridique, mais elles ne constituent pas un avis juridique. Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Association pour la santé publique du Québec (2025)

À propos de la campagne santé:climat

La campagne santé:climat appelle à l'audace politique : faire de la santé et de la prévention un pilier stratégique de la lutte climatique. En outillant les décideurs et en valorisant les synergies et les co-bénéfices entre santé et environnement, elle positionne la santé publique au cœur de l'action climatique. Oser : c'est agir pour un Québec plus sain, résilient et équitable face aux changements climatiques.

La campagne santé:climat est un projet de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ). La campagne est financée dans le cadre de la stratégie santé et climat de l'ASPQ par la Fondation familiale Trottier et la Fondation AMC.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ est une association autonome regroupant citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de garder la population québécoise en santé par la prévention.

Notre organisation conseille, enquête, sensibilise, mobilise des acteurs et émet des recommandations basées sur les données probantes, des consensus d'experts, l'expérience internationale et l'acceptabilité sociale.

5455, avenue de Gaspé, bureau 200
Montréal (QC), H2T 3B3
santeclimat@aspq.org

santé:climat
Un projet de l'ASPQ

Introduction

L'action climatique ne se résume pas à son coût. Le document de consultation du gouvernement aborde la cible sous un angle technique et économique, mais omet la finalité première de l'action climatique : la protection de la vie et de la santé humaine.

Nos choix climatiques orientent la trajectoire de nos milieux de vie, de notre économie et de notre système de santé. La détermination d'une cible climatique a ainsi une incidence directe sur la santé, la sécurité et la prospérité des générations actuelles et futures. On a longtemps présenté les changements climatiques comme un enjeu technique et complexe. **Pour des millions de Québécois, c'est devenu une réalité quotidienne.**

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) appuie les constats du 8^e avis du Comité consultatif sur les changements climatiques du Québec : la cible actuelle de 37,5 % est « insuffisante » pour respecter l'Accord de Paris¹.

Le gouvernement du Québec s'est déclaré lié à l'Accord de Paris et à ses objectifs, dont celui de maintenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et [poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C ».

Face à l'ampleur de la crise climatique, le Comité réaffirme que le Québec doit, comme le font plusieurs autres États, viser l'ambition la plus élevée de l'accord en poursuivant l'action « pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C » et contribuer ainsi à maintenir la hausse mondiale de la température le plus près possible de ce seuil.

- Extrait du 8e avis du Comité consultatif sur les changements climatiques du Québec

Le Québec ne doit pas voir la cible de 2030 comme un « plafond » coûteux à atteindre, mais comme **un tremplin vers une société plus juste et en santé**. Pour y arriver, nous devons notamment rehausser la cible actuelle, ajouter des cibles intermédiaires et choisir collectivement d'investir dans l'avenir. Ces mécanismes assureront non seulement la crédibilité du Québec sur la scène climatique, mais surtout la cohérence et la continuité des efforts engagés.

La crise climatique ne peut être reportée, sans que le Québec et les Québécois ne subissent des impacts encore plus graves. La multiplication des épisodes de chaleur extrême, l'aggravation des problèmes respiratoires et cardiovasculaires liés à la pollution atmosphérique, les événements météorologiques extrêmes qui fragilisent les infrastructures et les communautés : **voilà le réel coût, déjà très élevé, que les Québécois paient quotidiennement face à la crise climatique.**

Chaque degré supplémentaire, chaque saison de feux plus intense, chaque été plus long augmentent les risques sur notre santé.

Nous demandons donc au gouvernement de placer la santé publique au centre de sa réflexion climatique et d'adopter une cible audacieuse, alignée sur l'Accord de Paris et sur le consensus scientifique tant international que québécois. En tant que société, nous avons tout à gagner à choisir la voie d'un Québec plus sain, plus résilient et économiquement plus fort.

La santé des Québécois n'attend pas.

La cible 2030 : Oser pour la santé

Les coûts en santé de cibles affaiblies ou reportées

Les analyses gouvernementales chiffrent à 38 milliards de dollars la mise en œuvre de la transition nécessaire pour atteindre la cible actuelle. Or, **cette évaluation oublie de comptabiliser les coûts évités en santé à court, moyen et long terme**. Elle néglige les économies substantielles associées à une meilleure qualité de l'air, à la réduction de la mortalité attribuable à la chaleur et à l'allègement de la pression sur le réseau de la santé liée aux événements climatiques extrêmes.

L'extraction et l'exploitation des énergies fossiles ont un impact direct sur notre santé. À titre d'exemple, le transport routier, une des principales sources de GES, est associée à un coût de **3,1 milliards de dollars en mortalité et morbidité** médiane par année au Québec par sa contribution à la pollution de l'air². Pour les secteurs industriels, qui contribuent également à la détérioration de la qualité de l'air, ce coût se chiffre à 3,79 milliards de dollars.

Des milliards de dollars sont dépensés chaque année simplement pour traiter les conséquences des secteurs émetteurs et des changements climatiques qui nuisent à la santé et au bien-être.

Si l'impact économique de l'action climatique guide la décision gouvernementale de la prochaine cible, il devrait aussi tenir compte des coûts évités en santé grâce à une cible ambitieuse.

La cible de réduction de GES reflète en effet la hauteur de l'ambition des efforts mis à limiter l'accélération des changements climatiques. Rehausser cette cible implique d'augmenter ces efforts afin de limiter l'intensité et la magnitude des conséquences sur la société des événements climatiques extrêmes, tels que les épisodes de fortes chaleurs qui frappent le Québec année après année.

L'Institut national de recherche scientifique (INRS) a d'ailleurs publié un rapport faisant état du fardeau économique associé à la chaleur au Québec. Ce dernier se chiffre annuellement à³:

- 15 millions de dollars en termes de soins de santé (coûts directs),
- 5 millions de dollars en termes d'absentéisme (coûts indirects),
- 3,6 milliards de dollars en pertes de vies humaines et de bien-être, c'est-à-dire la diminution des activités durant les périodes de forte canicule (coûts intangibles).

RECOMMANDATION DE L'AS PQ

1. Considérer les coûts évités en santé par une cible climatique ambitieuse et l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2045.

Au-delà des chiffres, les impacts des changements climatiques sont des expériences vécues. Ils ne sont plus qu'une menace future, mais une réalité quotidienne. Selon un sondage Léger mené en septembre 2025 pour l'ASPBQ⁴ :

- Près de 70 % des Québécois déclarent avoir déjà ressenti les effets des fortes chaleurs sur leur santé au cours des cinq dernières années ;
- Plus de 74 % des Québécois sont préoccupés par la qualité de l'air en raison du smog urbain et de la fumée des feux de forêt.

Tous ces impacts sur la santé touchent d'autant plus les personnes les plus vulnérables de notre société. **Reculer sur l'ambition climatique, c'est aussi augmenter les iniquités de santé** et ajouter une pression sur le système de santé qui pourrait être évitée.

Les «sacrifices [que] les Québécois devront faire »⁵ ne sont pas uniquement ceux de l'action, mais surtout ceux du report de l'action découlant d'un manque d'ambition et de considération envers la santé des Québécois.

Il est important de voir plus loin que le simple coût immédiat de la transition écologique et voir les bénéfices en coûts évités et en amélioration de la santé. Une cible climatique ambitieuse, alignée avec les efforts nécessaires pour respecter l'Accord de Paris, devrait être adoptée et respecter l'avis des experts scientifiques qui jugent la cible actuelle de -37,5 % d'ici 2030 «insuffisante»⁶.

RECOMMANDATION DE L'ASPBQ

2. Adopter une cible flexible supérieure à la cible fixe actuelle de 37,5 %, par une fourchette de réduction des émissions de -37,5 % à -45 % d'ici 2030.

Faire les bons choix et investir pour un avenir en santé

Protéger la santé des Québécois exige de s'attaquer à la racine du problème : les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les énergies fossiles, la cause principale des changements climatiques, représentent plus de 75 % des émissions de GES mondiales⁷. Reconnaissant cet enjeu, le Québec a déjà interdit l'extraction des hydrocarbures sur son territoire. Pour être cohérent, conserver son leadership et protéger la santé de ses citoyens, le gouvernement doit être à la hauteur de ses ambitions et arrêter de reculer.

La sortie des énergies fossiles est non seulement essentielle à la lutte aux changements climatiques, elle est également clé dans le développement d'une société plus en santé et plus juste. Les combustibles fossiles, c'est-à-dire le charbon, le pétrole et le gaz, nuisent à la santé humaine à chaque étape de leur production. Ils rejettent entre autres des particules polluantes dans l'air comme le NO₂, le SO₂, le CO, les COV, les PM_{2,5}, et les PM₁₀, dont les effets sur la santé sont multiples⁸⁻⁹.

L'exposition à cette pollution entraîne des conséquences graves pour la population québécoise. Elle est associée à une augmentation du risque de cancers infantiles, d'asthme, de troubles neurologiques, de maladies cardiovasculaires et de mortalité prématuée. Les toxines issues des combustibles fossiles

peuvent aussi nuire à plusieurs systèmes corporels : système immunitaire, système reproducteur, cerveau et système nerveux, cœur, poumons, reins, sang et moelle osseuse.

Le Québec est face à un choix :
investir dans les secteurs renouvelables, d'innovation et
d'avenir ou dépenser l'argent public dans l'économie du
passé et l'ajout de maladies évitables.

Oser investir dans des énergies renouvelables, du transport collectif, l'efficacité énergétique et la décarbonation industrielle, ce n'est pas « dépenser » : c'est éviter des coûts humains et économiques majeurs, aujourd'hui et pour les décennies à venir.

Mandaté par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), le **rapport de Dunsky Énergie + Climat démontre d'ailleurs qu'il est possible d'atteindre un objectif zéro émission** pour le parc de bâtiments et de véhicules du secteur de la santé d'ici 2040¹⁰. Au-delà de l'atteinte des cibles provinciales de réduction des émissions, la mise en œuvre de la feuille de route proposée offre trois autres avantages :

1. Des coûts d'énergie réduits et stables pour les bâtiments ;
2. Des coûts d'entretien réduits pour le parc de véhicules ;
3. Des bénéfices pour la santé grâce à un secteur zéro émission.

Le Québec se doit de montrer l'exemple pour conserver son leadership et protéger la santé de la population. Des cibles sectorielles, comme dans le secteur de la santé et des services sociaux, accompagnées de feuilles de route, sont essentielles pour cibler les actions de décarbonation et les adapter aux réalités de chaque domaine d'activités.

RECOMMANDATION DE L'ASPQ

3. Adopter des feuilles de route sectorielles, détaillant les mesures concrètes prévues, leurs échéances et leurs résultats attendus.

La décarbonation de l'économie, centrale à l'atteinte de la cible de réduction des GES, doit aussi faire l'objet d'un suivi rigoureux en plus d'efforts continus. L'adoption de cibles intermédiaires en 2035 et 2040 permettrait ainsi de suivre le progrès, de prévoir une trajectoire cohérente pour arriver à la carboneutralité d'ici 2045, et d'ajuster les mesures mises en œuvre pour assurer leur impact positif et relever ce chantier au bénéfice de la santé et de l'environnement.

RECOMMANDATION DE L'ASPQ

4. Fixer des cibles intermédiaires de réduction des émissions de -60 % d'ici 2035 et -78 % d'ici 2040.

La transition est déjà en marche. **Le Québec est prêt et la population est prête** à plus d'ambition et d'action pour le climat et la santé.

Conclusion

La révision de la cible de réduction des GES constitue un moment décisif pour le Québec, non seulement sur le plan environnemental, mais sur ceux de l'économie, de la santé publique et de l'équité sociale. Les décisions que prendra le gouvernement détermineront si la province choisit de s'arrimer à l'économie du futur ou de persister dans une dépendance aux combustibles fossiles qui met en péril la santé de ses citoyens.

Les coûts humains associés à l'inaction sont déjà visibles et documentés : décès supplémentaires liés à la chaleur, maladies respiratoires en hausse, maladies cardiovasculaires exacerbées par la pollution de l'air, stress et anxiété induits par les catastrophes climatiques. Les coûts économiques qui en découlent, tant en soins de santé qu'en termes d'absentéisme, de perte de bien-être, et de réduction de la productivité, dépassent largement les investissements requis pour une transition écologique ambitieuse.

En ce sens, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) rappelle que **la cible climatique n'est pas une dépense : c'est une stratégie de prévention en santé publique**, au même titre que la vaccination, la sécurité routière ou les politiques alimentaires. Elle représente l'un des leviers les plus puissants dont dispose le gouvernement pour réduire des maladies évitables et protéger les Québécois contre des risques prévisibles.

Rehausser la cible, c'est reconnaître que chaque tonne de GES évitée réduit la pression sur notre système de santé et améliore la qualité de vie de millions de Québécois. À l'inverse, une cible timide ou un report de l'ambition viendra creuser les inégalités de santé déjà trop présentes au Québec. Oser faire preuve de courage politique, c'est donc aussi faire preuve d'équité. C'est choisir de protéger celles et ceux dont la santé est la plus fragile. C'est choisir de prendre soin de la population.

Ce chantier incontournable doit s'appuyer sur une vision cohérente, crédible et mesurable, d'où l'importance de cibles intermédiaires. Celles-ci garantissent non seulement la reddition de comptes, mais aussi l'agilité politique nécessaire pour ajuster rapidement les mesures si les résultats tardent. Une gouvernance climat-santé solide est essentielle pour que la transition ne soit pas un slogan, mais une progression réelle et constante vers un Québec plus résilient et en santé.

Le Québec est face à un choix : investir dans les énergies propres, la mobilité durable et la décarbonation de son économie, ou supporter année après année les coûts croissants d'un système qui nuit à la santé.

Nous appelons le gouvernement à faire le choix de la cohérence, de la responsabilité et du leadership. **Une cible climatique rehaussée, fondée sur les recommandations scientifiques et guidée par la santé publique, est essentielle pour assurer un avenir où les Québécois puissent réellement vivre en sécurité, en santé et en prospérité.**

Le climat ne peut attendre. La santé des Québécois non plus. ■

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'AS PQ

L'AS PQ recommande que le gouvernement du Québec tienne compte de l'ensemble des recommandations du Comité consultatif sur les changements climatiques. Nous soulignons plus particulièrement :

1. La considération des coûts évités en santé par une cible climatique ambitieuse et l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2045.
2. L'adoption d'une cible flexible, par une fourchette de réduction des émissions de -37,5 % à -45 % d'ici 2030.
3. L'adoption de feuilles de route sectorielles, détaillant les mesures concrètes prévues, leurs échéances et leurs résultats attendus.
4. La fixation de cibles intermédiaires de réduction des émissions de -60 % d'ici 2035 et -78 % d'ici 2040.

RÉFÉRENCES

- 1 Comité consultatif sur les changements climatiques. (2025). *Définir l'ambition climatique du Québec : Cibles et trajectoires de décarbonation - Huitième avis du Comité consultatif sur les changements climatiques.* <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/definir-ambition-climatique-quebec-cibles-trajectoires-decarbonation.pdf>
- 2 Santé Canada. (2023). *Impacts sur la santé de la pollution de l'air au Canada provenant du transport, de l'industrie et de la combustion résidentielle.* https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/sc-hc/H144-112-2022-fra.pdf
- 3 Institut national de la recherche scientifique (INRS). (2025). *Chaleur extrême et coûts de santé au Québec.* <https://inrs.ca/actualites/chaleur-extreme-et-couts-de-sante-au-quebec/>
- 4 Association pour la santé publique du Québec (AS PQ). (2025, 2 décembre). « Quand le climat devient un enjeu de santé : l'AS PQ dévoile la campagne santé:climat ». [Communiqué de presse]. <https://aspq.org/quand-le-climat-devient-un-enjeu-de-sante-laspq-devoile-la-campagne-santeclimat/>
- 5 Le courrier parlementaire (LCP). (2025, 25 novembre). « La cible devra être «ambitieuse et atteignable», prévient le ministre Drainville ». <https://lcp-lag.com/article/la-cible-devra-ecirc-tre-ambitieuse-et-atteignable-pr-eacute-vient-le-ministre-drainville-51003?key=f00cc3d6a8fcba582344d5e680f3a7da>
- 6 Comité consultatif sur les changements climatiques. (2025). *Définir l'ambition climatique du Québec : Cibles et trajectoires de décarbonation - Huitième avis du Comité consultatif sur les changements climatiques.* <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/definir-ambition-climatique-quebec-cibles-trajectoires-decarbonation.pdf>
- 7 Organisation des Nations Unies (ONU). (n.d.). « Causes du changement climatique ». <https://www.un.org/fr/climatechange/science/causes-effects-climate-change>
- 8 Santé Canada. (2022). *Bénéfices pour la santé par tonne de réduction d'émissions de polluants atmosphériques.* https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/sc-hc/H144-111-2022-fra.pdf
- 9 Global Climate and Health Alliance. (2025). *Cradle to Grave: The Health Toll of Fossil Fuels and the Imperative for a Just Transition* (2nd edition). <https://climateandhealthalliance.org/cradle-to-grave-the-health-toll-of-fossil-fuels-and-the-imperative-for-a-just-transition-2nd-edition/>
- 10 Dunsny Énergie + Climat. (2023). *Décarbonation du secteur de la santé : Diagnostic, trajectoire et stratégies.* https://aspq.org/app/uploads/2024/01/dunsky_decarbonation-sante_rapport-final_18dec2023.pdf